

Mise à jour: 18/11/2007 09:27

Les PPP

Pas de vraies économies(Journal de Montréal) Mathieu Boivin
Le Journal de Montréal

QUÉBEC | Il n'y a pas d'économies à attendre des partenariats public-privé, mais simplement plus de péages et de tarifs pour la population, prévient le PQ, qui critique la «désinformation totale» du gouvernement libéral.

Le député péquiste Sylvain Simard a estimé que l'exemple du futur pont de l'autoroute 25 prouvait que «quand le gouvernement annonce une entente et des économies historiques grâce à un partenariat public-privé, ben c'est pas vraiment des économies, c'est le monde qui paye!»

Le Journal révélait cette semaine que les économies de 226 M\$ que Québec attribuait aux vertus d'un PPP pour le parachèvement de l'autoroute 25 ne sont pas liées à une plus grande efficacité. En effet, le consortium Concession A25 admet n'avoir réduit son prix de 226 M\$ que parce qu'il prévoit récupérer cette somme en péages imposés aux automobilistes.

La ministre des Transports, Julie Boulet, et la ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme- Forget, n'ont pas fourni cette précision lors de l'octroi du contrat à Concession A25, en septembre. Leur communiqué n'a fait que mentionner «une entente historique qui représente pour le gouvernement une économie de 226 M\$ sur 35 ans».

«C'est la philosophie qui consiste à dissimuler le coût réel en le transférant à la population, a analysé Sylvain Simard. C'est la philosophie de Mme Jérôme-Forget, elle ne s'en cache pas. Mais je pense qu'il y a là une tentative volontaire de désinformation qui est très grave.»

Mmes Jérôme-Forget et Boulet n'étaient pas disponibles, hier, pour nous expliquer où se trouve l'économie pour les automobilistes montréalais dans cette affaire. Leurs attachés de presse nous ont dirigés vers le président de l'Agence des PPP, Pierre Lefebvre.

Celui-ci a admis au Journal, jeudi, que Québec calculait que le péage sur le futur pont de la 25 pouvait rapporter environ 200 M\$. Une clause du contrat prévoit toutefois que tous les revenus dépassant 240 M\$ seront partagés à parts égales entre Québec et Concession A25.